

ANNEXES AU VADE-MECUM de LA FAILLITE

1. Modèle standard d'ordonnance du juge-commissaire
2. Modèle de rapport sur l'état de la faillite à déposer annuellement par le curateur en application de l'article 60 de la loi sur les faillites
3. Mémoire à déposer par le curateur en application de l'article 34 de la loi sur les faillites

ORDONNANCE

Maître _____, curateur à la faillite de a déposé requête pour:

La requête est fondée en considération des motifs qui y sont développés / pour les motifs suivants:

PAR CES MOTIFS

Le juge-commissaire soussigné autorise le curateur à Charleroi, le

Le juge-commissaire à la faillite

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA FAILLITE¹

(Article 34 de la loi sur les faillites)

Concerne: faillite..... N°

1. Actif (état des biens réalisés et restant à réaliser) :

2. Passif (évolution des procédures relatives à la détermination du passif et des privilèges) :

3. Perspectives de répartition:

¹ Il est rappelé que le rapport sur l'état de la faillite suppose :

1. Un rapport de gestion détaillé qui permette à toute personne intéressée de vérifier l'évolution du mandat sur un an ;
2. Un rapport sur la situation comptable du mandat, sous forme d'une balance « actif-passif »;
3. La copie du dernier extrait de compte, ainsi que de la preuve du dépôt des fonds à la Caisse de dépôt et Consignation, même si celle-ci a déjà été produite précédemment

4. Observations particulières relatives à la gestion de la faillite (notamment aspect pénal, social, procès en cours)

ETAT COMPTABLE

1. Actif brut récupéré:

2. Passif:

- . Paiement aux créanciers
- . Frais d'administration de la faillite
- . Frais du curateur suivant taxation
- . Honoraires taxés

MEMOIRE (Article 60)

Section financière

Notices:

Faillite de :

1. PROCEDURE

Jugement du

Curateur:

Juge-Commissaire:

2. COORDONNEES DU FAILLI

Identité et dénomination commerciale éventuelle:

Domicile ou siège social et siège d'exploitation:

Description sommaire de l'activité:

Identité et coordonnées du ou des gestionnaire(s) de droit ou de fait:

3. COMPTABILITE

(Existe-t-il une comptabilité régulière, appropriée à la nature des activités?

Commentaires concernant les irrégularités éventuellement constatées; identité du comptable, expert comptable ou réviseur)

4. CAUSES DE LA FAILLITE

(Avis du failli et commentaires de la curatelle - précision quant à la date de cessation des paiements).

5. RESUME DE LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

(Identité des créanciers les plus importants et de leur privilège éventuel).

6. OBSERVATIONS DE LA CURATELLE ET DU JUGE-COMMISSAIRE CONCERNANT LES AUTRES IRREG ULA RITES EVENTUELLEMENT CONSTATEES

Le curateur,

Le Juge-Commissaire,